

PREFET DU PAS DE CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU des PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
Section des INSTALLATIONS CLASSEES
Affaire suivie par : M. Laurent LEGRAND
Tél : 03.21.21.23.38
fax : 03.21.21.23.13
laurent.legrand@pas-de-calais.gouv.fr

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet du Pas-de-Calais
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de l'Environnement ;

VU la loi n° 75-633 du 15 juillet 1975 modifiée relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 8 janvier 2009 portant nomination de M. Pierre de BOUSQUET de FLORIAN en qualité de Préfet du Pas de Calais (hors classe) ;

VU le récépissé délivré le 7 janvier 2009 à la S.A.R.L MATTHEEUWS Eric, relatif aux activités de transports de déchets dangereux et non dangereux ;

VU le courriel réceptionné de la S.A.R.L MATTHEEUWS Eric, en date du 31 août 2011 concernant ses activités de négoce, de courtage et de transports de déchets dangereux et non dangereux ;

Vu l'arrêté n° 2010-10-149 du 1er septembre 2010 modifié portant délégation de signature ;

DELIVRE RECEPISSE

à la S.A.R.L MATTHEEUWS Eric dont le siège social est situé Zone Industrielle des Dunes - Rue des Huttes - 62100 CALAIS de sa déclaration en date du 31 août 2011 relative à son activité de négoce, de courtage et de transport de déchets dangereux et non dangereux par route.

Ce récépissé doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle, en application de l'article R 541-50 du Code de l'Environnement relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets.

Le présent récépissé abroge et remplace le récépissé délivré le 7 janvier 2009.

La validité de ce récépissé est de 5 ans.



ARRAS, le 1er septembre 2011

Pour le Préfet,
Le Directeur délégué,


Benoit ROOSEBEKE

Copie destinée à :

- S.A.R.L MATTHEEUWS Eric - Zone Industrielle des Dunes - Rue des Huttes - 62100 CALAIS
- M. le Sous Préfet de CALAIS
- Mme. le Maire de CALAIS
- M. le Directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Service Transports et véhicules 4, rue de Bruxelles - BP 259 - 59019 LILLE Cedex
- Dossier